

DEJEPS mention sports équestres

Fiche d'inscription TEP

Test des exigences préalables à l'entrée en formation DEJEPS mention sports équestres

Je souhaite m'inscrire aux TEP : Dressage, Obstacle et Test pédagogique

Inscription aux tests : Dressage 30€ ☐ Obstacle 30€ ☐ Test pédagogique 40€ ☐

Attention : Les chevaux ne sont pas fournis. Il revient au candidat de se présenter avec son cheval ou de prendre contact avec le centre d'examen pour procéder à la location d'un cheval si ce dernier le propose.

Date du TEP désiré :

26 mai Haras de Jardy ☐	03 juillet UPCA Bois le roi ☐	26 juin Centre équestre de Jablines ☐
23 juin Haras de Jardy ☐	17 septembre UPCA Bois le roi ☐	09 septembre Centre équestre de Jablines ☐
07 juillet Haras de Jardy ☐		13 novembre Centre équestre de Jablines ☐
22 septembre Haras de Jardy ☐		

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Dépt. :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail(obligatoire) :

Mon souhait de lieu de Formation : CREIF ☐ Haras de Jardy ☐ UPCA Bois le roi ☐

Dossier à retourner au CREIF **15 Jours avant la date**, accompagné des pièces **obligatoires** ci-dessous :

Par courrier : CREIF * 56, rue des Renaudes * 75017 Paris

Par Mail : dketley@cheval-iledefrance.com (le chèque est à envoyer par courrier)

- Chèque à l'ordre du « CREIF »
- Fiche d'inscription avec photographie
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- 1 certificat médical de **non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation** datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation
- 1 copie de l'AFPS, ou du PSC 1, ou du PSE 1 ou 2, ou de l'AFGSU 1 ou 2, ou du SST valide
- Justificatif de réussite aux autres tests si vous vous inscrivez à un seul test

Les personnes en situation de handicap, souhaitant avoir des aménagements, doivent avoir contacté la DRAJES en amont puis fournir un avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.

Une convocation aux TEP vous sera adressée par mail 8 jours avant la date

Votre inscription est validée à réception du dossier complet, sauf si un document est manquant, un e-mail vous sera envoyé pour vous en informer.

Fait à le Signature du candidat :

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant un message à l'adresse ci-dessus. Organisme de formation enregistré à Paris sous le numéro : 11 75 47891 75